

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 6 FEVRIER 2020

DELIBERATION N° 2020-02

Élection de la vice-présidence du conseil d'administration

Le six février deux-mille-vingt à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni dans ses locaux, 3 rue de la Lionne à Orléans, sur convocation de Madame Michelle RIVET, Présidente, en date du vingt-sept janvier deux-mille-vingt.

ETAIENT PRESENTS :

Michelle RIVET – Région Centre-Val de Loire
Nicolas XAVIER – Région Centre-Val de Loire
Sabrina HAMADI – Région Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB
Frédéric Michau – Direction régionale OFB
Christophe CHASSANDE – DREAL Centre-Val de Loire
Frédéric MICHEL – DRAAF Centre-Val de Loire
Evelyne LEFEBVRE – Département d'Eure-et-Loir

Annick GOMBERT – PNR Brenne
Stéphanie ANTON – Ville d'Orléans
Marion GOSSELIN – INRAE
Benjamin VIRELY – Personnel ARB
Aymeric SEGUIN – CCI Centre-Val de Loire
Alain MACHENIN – Fédération Régionale des Chasseurs
Marie-Thérèse FLEURY – CRPF
Denis LEGRET – Association des Fédérations de Pêche
Centre-Val de Loire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire
Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire
Pascale LARMANDE – ARB Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire
Jérôme DUPRÉ – Région Centre-Val de Loire
Géraud DE SAINT ALBIN – Région Centre-Val de Loire
Samuel SEMPÉ – Direction régionale OFB
François JOUBERT – Direction régionale OFB

Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB
Thérèse PLACE – DREAL Centre-Val de Loire
Cyrielle MERCIER – Département d'Eure-et-Loir
Lucille PIERRARD – FNE Centre-Val de Loire
Nathalie LEBRUN – Fédération des Maisons de Loire
Nathalie MAÎTRE – CCI Centre-Val de Loire
Philippe NOYAU – Chambre Régionale d'Agriculture
Céline CERVEK – Chambre Régionale d'Agriculture

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),

VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,

VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

Considérant

la candidature déclarée de Monsieur Jean-Noël RIEFFEL à la vice-présidence de l'ARB, présent au conseil d'administration, et ayant déclaré n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions,

Décide à l'unanimité

de nommer Monsieur Jean-Noël RIEFFEL Vice-président du conseil d'administration de l'ARB Centre-Val de Loire.

Monsieur Jean-Noël RIEFFEL déclare accepter le mandat qui vient de lui être confié.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme



La Présidente de séance


Madame Michelle RIVET